

Décision n°2025-197 : Mise à disposition d'un logiciel de suivi de la fiscalité auprès des communes membres - Convention entre Grand Lac et la Commune de Viviers-du-lac



**GRAND
LAC**
LES MAGISTRE
DES VINS D'ALSACE

MR : 0025-187
Elevations : 25 km 362
Futaba / Hottel by : 79 km 362
Cadastral : 14 km 362

Mise à disposition d'un logement de suite de la faculté aux personnes membres
Convention entre Grand Lac et la Commune de Voivatz-du-Lac

La Présidence du Grand Lac

- Vu le cadre juridique des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5711-52,
- Vu les délibérations en date du 28 juin 1997, du 22 mars 1999, du 2^e juin 2002, du 25 mars 2003 et du 30 janvier 2004 du conseil d'administration du préfecture pour la création de la mise à disposition du patrimoine matériel du conseil de la Grand-Lieu

Considérons que l'ordre Lat. n'est défini d'un principe d'ordre 'local' avec prior' et minimise l'objectif

- Répondre aux demandes de renseignements des contribuables sur leur situation fiscale personnelle
- Conseiller et accompagner la population et ses besoins fiscaux
- Renforcer la prise en l'analyse d'impact fiscal
- Mettre au travail conjoint avec l'administration fiscale dans le but d'améliorer l'impact fiscal des politiques publiques

Considérant que l'Assemblée propose de diffuser des informations, entendues en vertu de son pouvoir législatif, et de les rendre publiques, et qu'elle ne peut pas être tenue responsable de la diffusion de ces informations, l'Assemblée a décidé de ne pas intervenir.

relativiser :

ARTICLE 1: MISS A DISAPPEARED THE LOGSHEET, BUT SHE WASN'T...

La maison à deux niveaux a été construite par des étudiants et est un effort conjugué de la ville et de la fondation.

ARTICLE 2: CONCLUDE

«A qualsiasi mese ti disassili: con noi tutti è free-grate!»

ARTICLE 2. DURATION

A contribution nominale di 10 euro (10€) per persona, con un contributo di 5€ per persona per la prima notte di pernottamento. Per informazioni e prenotazioni, visitate il sito www.italianfestival.it.

ARTICLE 4 : DISPOSITION

Ann. scient. Univ. Toulouse, 1977, 19, 1-10.

- 88. De l'individualité.
- 89. La conscience de l'individu du Lat.



<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-197-mise-a-disposition-dun-logiciel-de-suivi-de-la-fiscalite-aupres-des-communes-membres-convention-entre-grand-lac-et-la-commune-de-viviers-du-lac-41806?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.